

Composition de l'équipe :

- 1 médecin psychiatre
- 1 cadre supérieur
- 1 cadre socio-éducatif / cadre de santé
- 1 cadre administratif
- 4 éducateurs spécialisés
- 1 assistante sociale
- 1 psychologue
- 1 agent de service

Plan :



Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile SESSAD « Les PASSEMENTIERS »

26 rue de la Baisse
69 100 Villeurbanne

☎ standard 04.72 04 90 92



Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile « Les PASSEMENTIERS »

- **Structure médico-sociale dépendant du CH Le Vinatier (BRON)**
- **Population accueillie**
 - 15 jeunes de 16 à 20 ans, scolarisés, présentant un autisme ou des troubles apparentés
 - Secteur d'intervention : Rhône-Alpes
- **Admission**
 - Prononcée par le responsable de la structure, en accord avec la famille
 - Après notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ; Financement assuré par la Sécurité Sociale
- **Objectifs**
 - Accompagnement à l'insertion sociale dans la cité pour une autonomie maximale dans tous les actes de la vie quotidienne
 - Construction d'un projet de vie en vue d'accéder à un avenir professionnel et citoyen
- **Fonctionnement**
 - A l'admission, évaluation des potentialités et des difficultés du jeune, avec la famille et les différents intervenants (enseignants spécialisés, CMP...)
 - Mise en place d'un projet éducatif individualisé, dans la continuité de l'accompagnement thérapeutique
 - Interventions régulières dans les locaux du SESSAD ou dans le cadre de vie du jeune (lycée, centre sportif, domicile ...).
 - Evaluations régulières
 - Coordination des actions avec les autres partenaires afin d'assurer une complémentarité des compétences et des interventions

Education spécialisée

Actions tendant à développer la personnalité, la communication, la socialisation et surtout l'autonomie du jeune dans tous les actes de la vie quotidienne au sein de la cité

Soins

*Surveillance régulière de l'évolution des difficultés de l'enfant
Suivis thérapeutiques et bilans*

Projet éducatif individualisé

Etabli en fonction des potentialités et des difficultés du jeune accueilli

Cohérence et articulation entre les intervenants

Un référent est chargé de coordonner les actions et d'évaluer l'évolution de la situation, en collaboration avec les différents partenaires, internes et externes

Travail en lien avec la famille

La famille est associée à l'élaboration du projet éducatif individuel, à sa mise en œuvre, à son suivi régulier et à son évaluation. Elle est conseillée et soutenue pour l'orientation ultérieure du jeune

